



DELIBERATION

Du Conseil Municipal de SAINT-ANDELAIN

Budget Primitif 2026 budget assainissement

L'an deux mil vingt-six, le 23 avril à 19 heures 30

Le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,

Sous la présidence de Mme Nathalie LIÉBARD - Maire -

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice	:	15
Nombre de conseillers présents	:	14
Nombre de suffrages exprimés	:	15

Date de Convocation du Conseil Municipal : 15 avril 2026

Présents : Liébard Nathalie (Maire), Brun Stéphanie (1^{er} Adjointe), Champeau Franck (2eme Adjoint), Fonbleu Christian, Marasi Thierry, Blanchet Sandrine, Dagueneau Valérie, Marasi Sandrine, Clénet Aude, Beaulieu Cédric, Soncini Cyntia, Julien Mathieu, Nault Alain, Gaudin Martine,

Absent ayant donné pouvoir : Chollet Séverin donne pouvoir à Liébard Nathalie

Absent excusé :

Absent :

Lesquels forment la majorité des membres en exercice

Après présentation et échanges, le Conseil Municipal valide la proposition de la commission des finances réunie le 07 avril et la validation de Mme BOUROTTE (aide aux décideurs locaux de la Dgfp).

Le Budget Primitif s'établit comme suit :

*en investissement : 25 391.37€

*dépenses : déficit reporté de 10637.37€. On prévoit une ligne de travaux pour la somme de 2000.00€

*recette : le besoin de financement est couvert par 10637.37€ au compte 1068

Besoin d'un autofinancement pour équilibrer de 8686.00€

*en fonctionnement : 24 134.76€

le conseil vote une dotation communale pour la somme de 6374.23€ afin d'équilibrer le budget assainissement

Le Conseil vote la dotation communale de « l'assainissement des Berthiers » de la façon suivante :

Pour : 14 voix

Contre : 1

Abstention : 0

Suite à une anomalie relevée dans le rapport d'analyse du budget, pourtant établi selon le nouveau plan de comptes réglementaire, une erreur a été constatée sur la ligne budgétaire de l'article 74 (imputation 741) pour un montant de 6 374,23 €.

Le Conseil vote le budget de « l'assainissement des Berthiers » de la façon suivante en équilibre :

***en fonctionnement : 24 134.76€**

***en investissement : 25 391.37€**

Pour : 15 voix

Contre : 0

Abstention : 0

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus

Le Maire

Nathalie Liébard



Le secrétaire de séance

Franck CHAMPEAU

A handwritten signature in black ink, likely belonging to Franck Champeau, is written on the page.